



# Licence Langues, littératures et civilisations d'Europe (centrale et orientale)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations d'Europe (centrale et orientale). 2013, Institut national des langues et civilisations orientales - INALCO. hceres-02036820

**HAL Id: hceres-02036820**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036820>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Langues, littératures et civilisations  
d'Europe (centrale et orientale)

de l'Institut National des Langues et  
Civilisations Orientales

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



## Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Institut National des Langues et Civilisations  
Orientales

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues, littératures et civilisations d'Europe (centrale et  
orientale)

Domaine : Sciences humaines et sociales / Langues, cultures et sociétés du monde / Arts, lettres,  
langues

Demande n° S3LI140006724

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

L'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO).

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention *Langues, littératures et civilisations d'Europe centrale et orientale* (LLCA d'Europe centrale et orientale), réunit 17 langues appartenant aux langues et cultures de l'Europe centrale et orientale (langues enseignées : albanais, bulgare, bosniaque-croate-serbe, estonien, finnois, grec moderne, hongrois, letton, lituanien, macédonien, polonais, rromani, slovaque, slovène, roumain, tchèque, ukrainien). Elle constitue l'une des 7 mentions proposées dans le groupe *Langues, littératures et civilisations aréales* (LLCA).

Il s'agit d'une licence généraliste couvrant des spécialités de « langue-culture », dont l'enseignement de certaines est unique en France et en Europe, en proposant l'acquisition d'une compétence linguistique dans la langue choisie, associée à l'étude de la littérature et de la culture dans un contexte plus étendu. Elle offre la possibilité de doubles parcours internes dans un certain nombre de cas, ainsi que des possibilités de doubles cursus avec d'autres mentions, en particulier celles du groupe *Langues du monde et formation appliquée* (LMFA).

Elle ouvre sur une poursuite d'études dans le cadre des masters de l'INALCO ou d'autres établissements dans le domaine des langues, des sciences du langage, de la littérature, etc. Hormis les métiers visés avec ces formations



complémentaires, des possibilités d'insertion professionnelle existent dans différents domaines (concours administratifs, traduction, métiers du livre et de l'édition...).

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Étant donné que l'objectif principal de la formation dans les différentes langues de spécialisation proposées dans cette mention passe par un apprentissage opérationnel de la langue, associé de manière substantielle à la littérature et la civilisation, elle partage avec la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères* (LLCE) une grille commune inspirée du Cadre européen commun de référence pour les langues. L'offre de formation est exprimée clairement et permet d'acquérir un socle de connaissances dans le domaine. Il s'agit d'un projet cohérent et de bonne qualité à l'intérieur de chaque langue malgré un potentiel enseignant réduit pour un certain nombre d'entre elles. Des efforts pourraient, sans doute, être déployés pour une meilleure articulation entre langues, bien que plusieurs parcours existent déjà. La qualité des enseignements est indiscutable avec une approche disciplinaire progressive bien respectée et ils correspondent aux objectifs fixés. Les 17 langues de spécialisation ont mis en place une progressivité qui concerne, en particulier, la littérature et la civilisation et les cours transversaux. Des mutualisations existent comme en première année entre *LLCA/LLCE* ainsi que des possibilités de parcours bi-langues (majeure/mineure) ou de doubles licences avec une autre mention. Il est à signaler une bonne prise en compte de l'enseignement de l'acquisition de compétences transversales ou encore un accompagnement au projet professionnel de l'étudiant. Le contrôle continu semble privilégié. Un équilibre paraît respecté entre écrits et oraux. Cependant, il faudrait renforcer un contrôle de l'expression orale pour la 2<sup>ème</sup> session pour les enseignements de langue. Des évaluations sporadiques par les étudiants ont été effectuées dans certaines formations, mais le retour est resté faible. Une mise en place prochaine d'évaluations au niveau de l'établissement est prévue.

Des informations sont fournies au cours des années de licence par les enseignants référents et il existe des dispositifs divers d'aide à la réussite pour les étudiants en difficulté. Ainsi, des tests d'orientation sont proposés et, dans la grande majorité des langues de spécialisation, un tutorat est mis en place, assuré par un étudiant de master. De même, sont prévus des supports de cours en français, en anglais et un enseignement de méthodologie. Le taux d'étudiants admis en deuxième année est de 25 % en 2007-2008, 29 % en 2008-2009, 35 % en 2009-2010, et 53 % en 2010-2011, ce qui montre une nette amélioration, de même que le taux des étudiants admis en troisième année en 2007-2008 était de 32 % en 2007-2008, de 37 % en 2008-2009, 45 % en 2009-2010 et 52 % en 2010-2011. Des passerelles existent entre mentions, en particulier avec les spécialités de la mention *LLCE* ou les mentions du groupe *LMFA* en deuxième et troisième années, ainsi que la possibilité de préparer un diplôme d'établissement. Cependant, il faudrait prévoir plus de passerelles à travers un processus structuré.

Les collaborations importantes avec des universités étrangères permettent aux étudiants de profiter des nombreux partenariats de l'INALCO avec des universités et institutions étrangères et ils sont incités à effectuer des semestres d'étude à l'étranger.

Des emplois du temps aménagés permettent à un public en formation continue ou non de suivre les cours. Au niveau de l'établissement, des mesures ont été prises pour rendre les bâtiments accessibles aux étudiants en situation de handicap et proposer des emplois du temps adaptés.

Des journées « Portes ouvertes » sont organisées pour informer les étudiants sur la poursuite d'études en master d'*Etudes européennes* (parcours disciplinaire de la langue concernée), de *Traduction littéraire*, ou dans d'autres masters de l'établissement. Par ailleurs, dans cette même perspective, un cours spécifique transversal est prévu dans le cadre du projet professionnel de l'étudiant en deuxième et quatrième semestres et des stages sont proposés dans certaines formations. Le même objectif sous-tend certains cours de la licence qui s'articulent de manière structurée avec le parcours disciplinaire du master *Etudes européennes*. Cependant, il serait intéressant d'avoir des tableaux d'indicateurs pour suivre aussi bien la poursuite d'études que l'insertion professionnelle comme l'évolution des non diplômés. En tous cas, les effectifs mentionnés par langue ne permettent pas une appréciation globale.

Les équipes pédagogiques composées d'enseignants statutaires et de chargés de cours sont cohérentes. Le pilotage de la mention est assuré par le département Europe Centrale et Orientale avec les responsables des différentes sections de langue. Il est administré par un conseil avec des représentants par langue enseignée et des étudiants. Une commission pédagogique est nommée par le bureau du département qui, avec le responsable de la formation et les responsables des sections de langues, traite toutes les questions pédagogiques. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, ce point devant être abordé lors du prochain contrat. Il ne semble pas qu'il y ait des



intervenants professionnels. Faute de moyens administratifs, l'établissement n'a pas pu mettre en place un suivi de la population étudiante par mention ou langue de spécialisation et seules quelques données générales sont disponibles. Il n'y a pas actuellement d'évaluation systématique, mais une réflexion est en cours.

- Points forts :
  - Plusieurs formations sont uniques en France et en Europe.
  - Contenu des formations bien structuré et de qualité.
  - Diversification cohérente.
  
- Points faibles :
  - Potentiel enseignant insuffisant dans certaines langues.
  - Manque d'indicateurs sur la poursuite des études, l'insertion professionnelle et le devenir des étudiants.

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de

- mettre en place une autoévaluation,
- développer l'élaboration des indicateurs,
- mener une politique d'évaluation des enseignements par les étudiants.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
  
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
  
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
  
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



# Observations de l'établissement

Académie : Paris

2012-2013 Vague D

Mention : Langues, Littératures et Civilisations Aréales (LLCA Europe Centrale et Orientale)

Domaine : Sciences humaines et sociales/ Langues, cultures et sociétés du monde/ Arts, lettres, langues

Langues, littératures et civilisations d'Europe centrale et orientale (LLCA d'Europe centrale et orientale)

Demande n°S3LII 40006724

## Réponses aux remarques faites dans le rapport d'évaluation de l'AERES

### 1. Le potentiel enseignant insuffisant dans certaines langues (§ 1, p.3) :

Il s'inscrit dans un contexte d'encadrement structurellement déficitaire de l'établissement dont la correction ne peut être que lente et ne touche pas chaque département dans les mêmes proportions. Le département ECO s'inscrit par ailleurs dans une stratégie d'établissement et ne peut bénéficier que d'une partie des rattrapages structurels qui affectent l'ensemble des départements.

### 2. Manque d'indicateurs sur la poursuite des études, l'insertion professionnelle et le devenir des étudiants (§ 5, p.3) :

Dans le contexte effectivement déficitaire en enseignants tel qu'il a été signalé par les experts, l'administration de l'établissement fait des efforts importants depuis la réunion de l'ensemble de l'établissement sur le site des Grands-Moulins afin de mettre en œuvre les dispositifs suggérés. D'une manière générale, il doit être tenu compte des spécificités ou caractéristiques des publics d'utilisateurs, différents selon les départements. Les départements sont donc associés à ce travail sur les indicateurs. À l'instar d'autres départements plurilingues, le département Europe centrale et Orientale accueille et forme un public étudiant particulier dont une proportion importante est déjà diplômée ou en double cursus. Nombre d'entre eux exercent une activité professionnelle en même temps qu'ils suivent nos formations. Les indicateurs à élaborer doivent prendre en compte ces éléments. Il en va de même de ceux qui doivent analyser la poursuite des études postérieurement aux formations dispensées dans le cadre du département.

La Présidente de l'INALCO

Manuelle FRANCK

